



SYNTHÈSE DES ATELIERS ET DES CONTRIBUTIONS

QUELLES SONT NOS CAUSES COMMUNES ?

EN RÉSUMÉ

Les propositions vont toutes dans le même sens : justice, égalité, progrès social, démocratie, etc.

Il y a donc une homogénéité assez forte de ce point de vue-là quant aux intentions et à l'ADN des Communeurs et des Communeuses.

Nombreux sont celles et ceux qui appellent à un changement de paradigme, à une alternative politique et à une reprise en main de la bataille culturelle. Il faut non seulement lutter contre le modèle capitaliste et néolibéral (fin du productivisme, du consumérisme, lutte contre la financiarisation et l'économisme, etc) mais il faut surtout opposer une nouvelle vision / idéologie, inventer un nouveau modèle de développement et de société en capacité de mettre un terme aux obscurantismes et aux extrémismes de tous bords. Pour cela, l'esprit est résolument positif : les termes « bienveillance », « écoute », « solidarité », « vivre-ensemble », « tolérance », « bonheur » reviennent dans de nombreuses contributions.

Un accent particulier est mis sur l'éducation, la réforme des institutions, le passage à une autre République, la culture, la réforme fiscale, l'internationalisme, la préservation de l'environnement et d'un bien commun en particulier : l'eau.

Le mouvement commun doit être un « vaste mouvement citoyen et d'innovation politique par l'approfondissement des valeurs de la République et de la démocratie ». Le tryptique « Liberté, Egalité, Fraternité » revient à plusieurs reprises, complété par la notion de laïcité. L'Europe est également invoquée afin de la rendre sociale, démocratique, écologique et politique.

Enfin, de nombreuses voix appellent à la réappropriation d'un pouvoir confisqué, au retour de la souveraineté populaire.

QUEL FONCTIONNEMENT POUR LE MOUVEMENT COMMUN ?

EN RÉSUMÉ

Les termes qui reviennent le plus souvent pour qualifier le fonctionnement du mouvement commun : démocratique, décentralisé et horizontal.

Derrière ces termes, la plupart des communeurs et communeuses n'ont pas de propositions précises à mettre sur la table si ce n'est la constitution d'un parlement du mouvement commun au pouvoir décisionnaire et qui élirait ses représentants. Beaucoup s'opposent à la mise en place d'un porte-parole unique, d'une présidence ou d'un secrétariat national. Ils privilégient l'élection d'un collectif national, d'une équipe de coordination nationale qui aurait pour mission d'informer et d'outiller plutôt que de décider ou encore d'un collectif de porte-parole élu, révocable et tournant.

Des alertes sont émises quant à la capacité des personnes intéressées à s'investir « *Je suis mère et je travaille, si votre mouvement me trouve une place pour participer, j'en serai très heureuse* ».

Sur l'aspect local / national, de nombreuses voix sont favorables à la décentralisation. Ils rejettent en bloc le centralisme géographique et veulent voir se constituer des groupes, cercles, comités locaux qui seraient indépendantes « dans un esprit de consensus » et autonomes pour décider de leurs propres campagnes selon les valeurs établies par le Mouvement commun. Ces groupes locaux pourraient avoir leurs représentants ou leurs propres porte-paroles désignés par campagne ou par thèmes. Il y a une volonté manifeste à ce que les propositions du mouvement commun émanent de la base vers le haut et non pas le contraire.

Un accent particulier est donc mis sur les outils à imaginer et notamment l'outil électronique qui doit être participatif, transparent et « accessible » : forums, débats thématiques, réseau en ligne, etc. Les collectifs souhaitent pouvoir se réunir physiquement mais également électroniquement.

Il y a une hostilité manifeste aux modèles de fonctionnement existants des partis politiques – voire du fonctionnement des syndicats. A plusieurs reprises, les contributions évoquent la lutte contre le reproduction des élites, la professionnalisation des politiques, le culte de la personnalité, etc. Si certains évoquent la possibilité pour le mouvement commun de s'investir dans les campagnes électorales au titre de « lobby de gauche », tous convergent vers le principe d'indépendance. Pas de collusions dans les représentants : celles ou ceux qui seraient représentants du mouvement commun ne peuvent cumuler un mandat d'élu politique. Pour autant, les Communeurs ou communeuses n'excluent pas le fait que les membres peuvent être des politiques, voire des partis à partir du moment où la pluralité et le respect de la charte sont adoptés par ceux-ci.

Enfin, le terme de rassemblement revient à plusieurs reprises : le mouvement commun ne doit pas être un mouvement sécessionniste mais se donner l'ambition de fédérer et de rassembler toute organisation ou mouvement associatif ayant l'ambition de changer la donne. Pour cela, elle doit en imaginer les outils...

Synthèse des contributions Mouvement Commun • 03.12.15

QUELLES PROCHAINES MODALITES D'ACTION ? QUELLES CAMPAGNES ?

EN RÉSUMÉ

De nombreuses propositions de campagne ont été faites. Néanmoins, une grande partie des contributions appelle à ne pas nous précipiter et à prendre le temps nécessaire pour écrire une Charte qui soit représentative de nos valeurs et qui soit l'objet même d'une campagne afin de populariser le mouvement. Sur ce point, un contributeur propose que la première campagne du Mouvement Commun soit la rédaction de cahiers de doléances sur plusieurs thématiques ciblées. Chaque comité local pourrait ainsi faire travailler ses équipes et se constituer une base de Communeurs et communeuses.

De nombreuses contributions vont vers un certain « localisme » : si le Mouvement commun peut choisir de mener une campagne à l'échelle nationale, nombreux sont celles et ceux qui appellent à l'autonomie des comités locaux pour décider de mener leur propre campagne en fonction de leurs intérêts ou de leurs problématiques locales.

Autre point : les communeurs et communeuses ne souhaitent pas se focaliser sur le calendrier électoral national mais évoquent tout de même la possibilité d'élaborer une plateforme politique à partir de laquelle il serait demandé aux candidats aux présidentielles de se positionner. La boussole qui aiguillerait cette plateforme ? La Charte du Mouvement commun.

Sur les modalités d'action, elles font appel aux modalités classiques de militantismes (tracts, réunions, stands, café-débats, etc.) mais accordent une importance particulière aux réseaux sociaux, au site Internet ou à tout autre outil permettant une certaine dématérialisation et une diffusion massive. A ce titre, il est proposé de mettre en place un journal électronique (gratuit ou payant), de mettre l'accent sur la Web TV ou encore de s'organiser pour truster les médias nationaux et locaux.

Enfin, les Communeurs reviennent sur la nécessité de mettre en avant toute initiative locale ou nationale allant dans le sens d'une démarche alternative et progressiste.